



CHIFFRES CLÉS

BASSIN DE MAMERS

SITUATION AU 31/01/2017



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	janv 2017	Poids	Evolution / janvier 2016	Cumul de février 2016 à janvier 2017	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 228		0,4%			
- dont moins de 25 ans	412	18,5%	-7,4%			
- dont 50 ans et plus	586	26,3%	3,9%			
- dont Femmes	1 001	44,9%	0,6%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	970	43,5%	1,1%			
- dont Obligations d'emplois	245	11,0%	0,8%			
- dont Indemnisés	1 109	49,8%	0,9%			
- dont Bénéficiaires du RSA (*) Revenu Solidarité Active	401	18,0%				
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	503		-8,9%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	900		1,9%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	3 631		-0,6%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	329		13,8%	3 788	6,8%	
- dont licenciements économiques	5	1,5%	150,0%	51	1,3%	70,0%
- dont autres licenciements	20	6,1%	42,9%	272	7,2%	18,8%
- dont fin de contrat	84	25,5%	40,0%	775	20,5%	-5,3%
- dont fin de mission	30	9,1%	130,8%	301	7,9%	46,1%
- dont 1ère entrée sur le marché	19	5,8%	46,2%	272	7,2%	29,5%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	79		38,6%	1 003	47,5%	
- dont OEE durables	32	40,5%	14,3%	429	42,8%	27,7%
- dont Intérim	22	27,8%	266,7%	265	26,4%	1666,7%
- dont Industrie	8	10,1%	-27,3%	136	13,6%	51,1%
- dont BTP	3	3,8%	200,0%	43	4,3%	22,9%
- dont Tertiaire	67	84,8%	55,8%	784	78,2%	53,4%

* Suite à la mise en place du nouveau dispositif "Prime d'Activité" au 01/01/2016 nous n'affichons plus l'évolution annuelle du RSA.

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.**Catégorie B** : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).**Catégorie C** : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).**DELD** : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).**Obligations d'Emplois** : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.**OEE durables** : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondant à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.**BFM** : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).